



JUSTE TOIT

AGENCE IMMOBILIÈRE
humaine et engagée

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE EN TRANSACTION Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Biens honoraires d'agence inclus	Honoraires d'agence TTC	Offre de parrainage et de fidélisation
Inférieur à 116.600 €	6 600 €	10 % de remise sur le barème
Entre 116.601 et 132.500 €	6,00%	
Entre 132.501 € et 200.000 €	5,50%	
Entre 200.001 € et 400.000 €	5,00%	
Supérieur à 400.001 €	4,50%	

Conformément à L'arrêté du 26 janvier 2022 applicable à compter du 01/04/2022 les honoraires sont entendus comme les honoraires maximums pouvant être perçus par l'agence

BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE EN LOCATION Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Honoraires TTC imputables au locataire	Honoraires TTC imputables au bailleur
Prestations de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction de bail	8€ /m ² en zone non tendue	8€ /m ² en zone non tendue
	10€ /m ² en zone tendue	10€ /m ² en zone tendue
	12€/m ² en zone très tendue	12€/m ² en zone très tendue
	https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/zones-tendues	
Réalisation de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²